

MACHINE ARRIERE

Le Gouvernement voulait imposer l'installation de thermostats programmables dans les foyers dès 2027 afin d'aider les Français à maîtriser leurs dépenses de chauffage. Mais, face aux critiques, la mesure est finalement reportée à 2030. Selon [le décret n° 2023-\(paru au Journal officiel le 7 juin 2023\)](#), on devait installer un dispositif capable de programmer la température par pièce – ou sur chaque radiateur – en fonction des heures, et d'un "thermostat connecté", comme il a été dit un peu partout..!

Une évolution technique assez coûteuse qui concerne encore actuellement quelque 27 millions de foyers français, qui pensaient devoir moderniser leur installation de chauffage. Ils vont pouvoir bénéficier d'un délai pour s'équiper. Le ministère des Finances, a annoncé sur les réseaux sociaux que l'installation d'un "*thermostat connecté et programmable*" ne sera finalement pas obligatoire dès 2027, mais sera reportée à 2030, afin de laisser "*plus de souplesse aux ménages et aux professionnels pour s'équiper*".

D'après CCM 11/12/2025